

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.02/13

Position du Conseil de Ville sur le projet de fusion de communes

M. Christophe Günter, PLR

Par le débat qui a eu lieu lors de la séance du 27 mai dernier, le Conseil communal constate que le Législatif a pu se prononcer sur le projet de fusion de communes.

En effet, le Conseil communal a accueilli avec satisfaction le large appui apporté à ce projet de fusion qui a été largement soutenu par 37 voix contre une.

Le Conseil communal profite de l'occasion qui lui est ici donnée pour remercier le Conseil de Ville de son appui dans ce cadre, donnant ainsi un signe clair à toutes les communes concernées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 10 juin 2013